

**Rapport N° 3 :**

**Soutien des actions entrepreneuriales par la Région BFC au titre de l'attractivité et de l'innovation pédagogique numérique.**

<b>Rapporteur (s) :</b>	Pascale BRENET – VP Entrepreneuriat et Innovation - Directrice du PEPITE BFC
<b>Service – personnel référent</b>	Oumhanie LEGEARD – Directrice du service Formation et Insertion Professionnelle Rédactrice : Pascale Brenet
<b>Séance du Conseil académique</b>	16 septembre 2021

- Pour délibération
- Pour échange/débat, orientations, avis
- Pour information
- Autre

**Rapport :**

Les actions en faveur de l'entrepreneuriat étudiant sont notamment opérées par le PEPITE BFC qui initie des actions collectives, développe des outils pour leur mutualisation au sein d'UBFC et de ses établissements, soutient ou participe à des actions menées au sein des écoles, composantes et formations.

Le PEPITE BFC a demandé en 2021 le soutien financier de la Région BFC dans le cadre de deux appels à projets.

**1 – AAP « Attractive Bourgogne-Franche-Comté »**

**• Financement accordé en 2020 et actions menées**

UBFC et son pôle entrepreneuriat étudiant avaient obtenu un premier financement régional de 40 K€ au titre de l'AAP 2020. Ce financement a permis le financement partiel d'un poste de chargé d'accompagnement et de sensibilisation ainsi que l'organisation à Arc et Senans du colloque annuel du réseau des VP entrepreneuriat de la CPU. En raison de la crise sanitaire, ce colloque initialement prévu en juin 2020 a eu lieu en juin 2021. Il a réuni une cinquantaine de participants et a porté sur le thème de l'université entrepreneuriale. Il a donné lieu à une couverture par la presse nationale (AEF, NewsTank et POC Media).

• **Financement sollicité en 2021**

UBFC et son pôle entrepreneuriat, est candidat à l'AAP « Attractive BFC 2021 » et a proposé de déployer un plan d'action autour de 4 actions pour favoriser, soutenir et valoriser l'engagement entrepreneurial des étudiants et jeunes diplômés au bénéfice de l'attractivité du territoire :

- Mise en valeur et animation du réseau des 400 étudiants entrepreneurs alumni (réalisation de vidéos, animation et mise en réseau des EE avec une application dédiée).
- Mise en valeur et animation de la communauté des référents, accompagnateurs et intervenants qui participent aux actions de sensibilisation et d'accompagnement des étudiants entrepreneurs.
- Capitalisation sur les résultats du concours 2020 « entreprends pour ton campus ». Ce concours avait permis le recueil de 98 projets grâce à l'implication de plus de 800 étudiants dans les 13 campus d'UBFC. Il s'agit cette année de transformer l'essai en suscitant et accompagnant le « passage à l'acte » des étudiants. Pour cela une approche favorisant l'émergence d'un entrepreneuriat coopératif, inclusif et de proximité, ainsi que la satisfaction de besoins sociaux identifiés, sera privilégiée. Cette action passera par la constitution d'un jury ad hoc pour sélectionner les meilleurs projets, l'organisation d'un Hackaton permettant d'affiner les projet retenus et de fédérer des équipes souhaitant les mettre en oeuvre, l'accompagnement des équipes avec l'aide de partenaires régionaux et locaux et des associations étudiantes.
- Etude longitudinale de suivi des étudiants entrepreneurs et de leur devenir tant sur les projets que sur l'insertion professionnelle>.

Le financement demandé est de 62 K€ sur un budget total de 125 K€ présenté dans le tableau ci-dessous.

DEPENSES		RESSOURCES	
Conception, coordination, pilotage	42 000 €	MESRI - Projet "Esprit d'entreprendre"	21 000 €
Prestations externes / AMO	33 000 €	UBFC et ses établissements	42 000 €
Communication	15 500 €	Financement demandé AAP Attractivité Région BFC	62 000 €
Frais de personnel : poste à créer, 50% ETP chargé	34 500 €		
<b>Total dépenses</b>	<b>125 000 €</b>	<b>Total ressources</b>	<b>125 000 €</b>

Ce soutien de la Région s'accompagne cette année de la signature de la Charte des Ambassadeurs qui permet de mettre en valeur les étudiants entrepreneurs au titre de l'attractivité régionale.

## 2 – AAP « Equipements Pédagogiques et Numériques 2021 »

UBFC et son pôle Entrepreneuriat Etudiant, ont obtenu un financement de 32 K€ au titre de l'année 2021 dans le cadre de l'AAP « Equipements Pédagogiques et Numériques 2021 ». L'action financée porte sur la conception d'un prototype de « PIX DE L'ENTREPRENEURIAT » qui vise à faciliter une large sensibilisation à l'entrepreneuriat des étudiants d'UBFC et de ses établissements.

Il s'agit de construire des contenus digitaux modulables destinées à des formation variées, pour donner aux étudiants une culture de l'innovation et développer leurs compétences entrepreneuriales, sur la base du référentiel national « Esprit d'entreprendre ». Ces contenus ont vocation à être partagés au sein de formations variées et donneront lieu à des animation en pédagogie inversée, en mode hybride ou entièrement digitale. Ces contenus seront testés auprès de plus de mille étudiants d'UBFC durant l'année universitaire 2021 / 2022 pour être ensuite déployés au sein d'UBFC mais aussi, le cas échéant, dans d'autres établissements d'enseignement régionaux (par exemple ESTA).

L'essentiel des dépenses externes consiste en investissement immatériel, portant sur l'ingénierie pédagogique et la conception des supports digitaux. Cette action est également financée par BPIFrance et par le MESRI au titre de l'appel à projet « Esprit d'entreprendre ».

DEPENSES		RESSOURCES	
Ingénierie pédagogique	14 000 €	Région Bourgogne-Franche-Comté	32 000 €
Conception infographique	25 000 €	BPIFrance – Financement du PEPITE BFC sur action module digital – financement acquis pour 2021	8 000 €
Création vidéos	25 000 €	MESRI – Projet « UBFC université entrepreneuriale – Financement acquis, fléché sur la digitalisation de la sensibilisation, 2021 et 1 <sup>er</sup> semestre 2022	24 000 €
<b>Total dépenses</b>	<b>64 000 €</b>	<b>Total financements externes</b>	<b>64 000 €</b>
Dépenses internes UBFC :	22 500 €	Fonds propres	22 500 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>86 500 €</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>86 500 €</b>

## DÉLIBÉRATION

**Le Conseil ACadémique est informé :**

- **de la mise en œuvre des actions prévues dans l'AAP Attractivité au titre de l'année 2020 : signature de la charte ambassadeurs ; organisation du colloque « Université entrepreneuriale » le 24 juin 2021**
- **de la demande de financement de 62 K€ dans le cadre de l'AAP « Attractive BFC 2021 »**
- **du soutien de la Région BFC dans le cadre de l'AAP « Equipements Pédagogiques et Numériques 2021 », pour un montant de 32 K€, destiné au développement de ressources digitales mutualisées pour la sensibilisation à l'entrepreneuriat et à l'innovation.**